

Chaire Économie du Climat Offre de stage

Analyse économique des Certificats de Production de Biogaz (CPB) : dynamique de marché, régulation et perspectives de recherche sur la filière Biométhane

Contexte

Les politiques publiques de soutien au développement du biométhane connaissent aujourd’hui de profondes mutations. De nouveaux instruments ont récemment émergé, au premier rang desquels figure le dispositif des **Certificats de Production de Biogaz (CPB)**, récemment introduit en France.¹ Inspiré des certificats d’économie d’énergie, ce mécanisme impose aux fournisseurs de gaz naturel de contribuer au développement des capacités de production de biométhane. À partir de 2026, ils devront détenir un volume de CPB proportionnel à leur activité, sous peine de pénalités. Ces certificats, qui attestent de l’injection de biométhane dans les réseaux, pourront être obtenus par la production directe ou achetés auprès de producteurs, offrant à ces derniers une source de revenu complémentaire.

Les CPB ont vocation à se substituer progressivement aux dispositifs administrés jusque-là mobilisés pour soutenir la filière. En instaurant un marché régulé de certificats négociables, ils devraient devenir l’instrument central de valorisation du biométhane injecté et influencer en profondeur les décisions d’investissement, les stratégies d’acquittement des obligations par les fournisseurs et la formation des prix sur ce marché émergent.

Encore naissant et peu documenté, le marché des CPB offre ainsi un terrain d’analyse privilégié pour étudier la conception des instruments de marché et leurs effets sur une filière en expansion.

La Chaire Économie du Climat mène depuis plusieurs années des travaux d’analyse économique sur les mécanismes de soutien aux énergies renouvelables et souhaite approfondir son expertise sur ces questions en développant un programme de recherche structuré. Celui-ci intègre déjà une thèse en cours, consacrée aux garanties d’origine dans le secteur électrique. Le présent stage s’inscrit naturellement dans cette dynamique, en l’étendant au biométhane, avec pour objectif d’éclairer l’essor de ces nouveaux instruments et d’analyser leurs implications pour la filière. *Selon les résultats obtenus au cours du stage, une poursuite sous la forme d’un projet doctoral pourra donc être envisagée.*

Missions

Le stage vise à **produire une analyse économique originale du dispositif des CPB** et de son articulation avec les autres instruments de soutien au biométhane. Le travail s’organisera autour de plusieurs axes complémentaires.

- Tout d’abord, il s’agira de produire un **policy brief** qui présentera de manière synthétique le cadre institutionnel et réglementaire, en France comme en Europe. Au delà, d’une simple perspective comparative, ce travail permettra de détailler l’architecture du dispositif CPB et de discuter sa cohérence avec les mécanismes existants (notamment les garanties d’origine).

¹ Ce dispositif s’inscrit dans un contexte européen où plusieurs États membres déploient déjà des mécanismes analogues, tandis que les efforts d’harmonisation progressent, notamment dans le cadre de la révision de la directive RED III. Cette évolution cohabite avec le développement des garanties d’origine biométhane, qui remplissent une fonction de traçabilité distincte, mais qui participent elles aussi à la structuration de la filière.

- Ensuite, le stage sera l'occasion de produire **une revue de la littérature académique** (en élargissant si nécessaire aux mécanismes de certificats appliqués aux autres énergies renouvelables). Cette revue visera à dégager les principaux enseignements disponibles (et les éventuelles carences) concernant la formation des prix, les déterminants de l'offre et de la demande, les incitations pour les producteurs et les fournisseurs, les effets de ces instruments sur le développement des filières, ainsi que l'effet des incertitudes réglementaires et celui de l'hétérogénéité des modèles de production de biométhane.
- Enfin, à partir ces travaux préliminaires, ce stage sera l'occasion de dégager des pistes de recherche les plus pertinentes en vue de **structurer un projet de thèse en économie de l'énergie** consacré aux instruments de marché dans la filière biométhane. Dans ce prolongement, le ou la stagiaire pourra étudier plus finement les mécanismes de formation des prix des CPB, analyser les stratégies d'acquittement des obligations par les fournisseurs et identifier les facteurs susceptibles d'influencer la liquidité et l'équilibre de ce marché émergent. Une attention particulière pourra être portée aux interactions entre CPB, prix du biométhane, décisions d'investissement et évolution des portefeuilles des acteurs..

Le stage sera réalisé en interaction étroite avec les chercheurs du Pôle Transitions Énergétiques de la Chaire et avec le doctorant travaillant sur les garanties d'origine, garantissant une intégration complète dans le programme de recherche de la Chaire. Les travaux pourront donner lieu à des échanges avec les parties prenantes du secteur (régulateurs, industriels, développeurs de projets ou opérateurs d'infrastructures). afin de confronter les analyses théoriques aux réalités opérationnelles.

Profil

Ce stage s'adresse à des étudiants de niveau M2 disposant d'une solide formation en économie, idéalement appliquée à l'énergie ou à l'environnement, ou à des étudiants ingénieurs ayant acquis un bagage économique conséquent. Un intérêt marqué pour les questions énergie-climat est indispensable, de même qu'une bonne compréhension du fonctionnement des marchés énergétiques et des régulations associées.

Le candidat doit posséder de bonnes compétences en économie industrielle ainsi qu'une familiarité avec les mécanismes de politique économique utilisés dans le domaine de l'énergie et du climat. Une capacité à analyser des dispositifs réglementaires complexes et à en tirer des implications économiques solides constituera un atout majeur.

Le stagiaire devra faire preuve d'autonomie, de rigueur, de capacités d'organisation et être en mesure d'interagir avec des interlocuteurs variés issus des milieux académique et professionnel. Une excellente maîtrise de l'anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral, est également attendue.

Durée du stage : Début mars/avril 2026 pour une période de 6 mois

Lieu du stage : Chaire Economie du Climat, Palais Brongniart, 28 Place de la Bourse, 75002

Rémunération CEC : 1000€ brut/mois + Titres restaurant (valeurs faciales 11€)

Contact et documents : envoyer CV, lettre de motivation **plus** notes de Master 1 et notes disponibles de Master 2 en **UN SEUL PDF** à contact@chaireeconomieduclimat.org en indiquant l'intitulé du stage (**2 candidatures maximum sur l'ensemble des stages CEC proposés**)

Clôture des candidatures : 12/01/2026

Entretiens à partir du 13/01/2026

Réponse finale aux candidats : 31/01/2026